

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Conseil d'Administration
Vendredi 24 septembre 2019 à 9h30 - Salle RDC au Pavillon.

Relevé de décisions

Le Conseil d'administration dans sa formation complète est constitué de 25 membres.
Le Quorum de délibération doit être égal ou supérieur à 13 membres présents ou représentés.

	Présent	Absent	Pouvoir
Collège des enseignants-chercheurs:			
Anne D'Orazio (présidente)	X		
Suzel Balez	X		
Laurence Bassières	X		
Chimène Denneulin	X		
François Guéna	X		
Gérald Gribé	X		
Thomas Elefteriou	X		
Collège des ATS			
Laurence Probst	X		
Aurélie Timsit		X	Pouvoir L Probst
Barmak Lahiji	X		
Philippe Bourdier	X		
Collège des étudiants			
Aliénor Malignac	X		
Clémentine Cau	X		
Juliette Stoltz		X	Pouvoir A Malignac
Miguel Madrid-Vertel		X	Pouvoir C. CAU
Personnalités de droit:			
Florence Berthout (Conseil régional d'IDF)			
Cécile Fridé (CROAIF)			
Jean- Luc Delpeuch (Président D'Hesam Université)	X		
Marie Christine Lemardeley (Métropole du Grand Paris)		X	Pouvoir J.L Delpeuch
Personnalités qualifiées			
Marion Cloarec- Simon (Consultante Filière bois construction)			
Marie Villette (Directrice générale de l'établissement public du parc et de la Grande halle de la Villette)		X	
Mireille Alphonse (Vice-Présidente de l'établissement public territorial Est Ensemble en charge de l'Environnement et de l'écologie urbaine)	X		
Josè-Manuel Gonçalves (Directeur du CENTQUATRE-PARIS)			
Laurent Ducourtieux (directeur des études Bi-cursus architecte-ingénieur à l' EIVP)	X		
Marc Le Coq (Directeur du centre Michel Serres d'Hesam Université)	X		
Nombre de voix	16		4

A l'ouverture de la séance, la Présidente constate que **le nombre de voix est de 20** (16 présents + 4 pouvoirs).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut dûment délibérer.

9H30 ouverture de la séance du Conseil d'Administration

Timing	Points	Descriptifs de l'ordre du jour	Rapporteur(s)	Documents
9H30	1	Présentation du RD du 05/07/2019 Sujets d'actualités	Anne D'Orazio	Relevé de décision du 05/07/2019
<p>09 h45 arrivée de Cécile Fridé Le nombre total de voix est porté à 21 (17 présents et 4 pouvoirs)</p> <p>Il est procédé à un point d'actualité sur les nominations au sein de l'équipe administrative de l'école. Le calendrier de mise à jour et diffusion des comptes rendus précédents du CA est annoncé. Ceux-ci seront diffusés avant la fin de l'année civile.</p> <p>10h15 arrivée de Marion Cloarec Simon Le nombre total de voix est porté à 22 (18 présents et 4 pouvoirs)</p> <p>Point d'information fait sur le desserrement des locaux Point d'information fait sur le CPER</p> <p>Décision : Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ce point d'information.</p>				

9h40	2	Point d'actualités et d'information sur le suivi des décisions du CA	Anne D'Orazio	
<p>Décision : Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ce point d'information.</p>				

10h45	3	Présentation des dynamiques partenariales de l'ENSAPLV : culturelles, territoriales, professionnelles et institutionnelles. -Education artistique et culturelle /EPPGV ; -Programme « Égalité des chances » de la Fondation Culture et Diversité ; -Programme « Création en Cours » du Ministère de la Culture/Ateliers Médicis ; -Projet ENSA-CROAIF ; -Projet Chaire partenariale « La preuve par 7 » (MC/HESAM/ENSAPB) ; -Inscription de l'établissement à la Conférence des Grandes Écoles ;	Vincentella de Comarmond, Caroline Lecourtois	
<p>EAC, programme « Egalité des Chances », programme « Création en cours », Conférences des Grandes Ecoles, Chaire partenariale « la preuve par 7 » : Les discussions sur ces points d'informations n'appellent pas de prise de décision.</p> <p>Projet ENSA-CROAIF :</p> <p>Décision : Le Conseil d'Administration accepte le principe d'étudier la possibilité de se joindre à la démarche proposée par le Croaif dans la cadre de l'élaboration d'une formation continue.</p> <p>Ne prend pas part au vote :</p>				

Abstention : 0
 Nbre de votes pour : 22
 Nbre de votes contre : 0
 Nbre de votants : 22

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration valide cette proposition.

Le CA décide de donner mandat à la Directrice et à la Présidente de l'établissement pour discuter des modalités de mise en place de cette formation et pour rediscuter des budgets nécessaires avec la tutelle.

Décision :

Ne prend pas part au vote :
 Abstention : 0
 Nbre de votes pour : 22
 Nbre de votes contre : 0
 Nbre de votants : 22

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration valide cette proposition.

11h40 Départ de Suzel Balez qui donne pouvoir à Gérald Gribé
Le nombre total de voix est porté à 22 (17 présents et 5 pouvoirs)

12h10 Départ de Laurence Bassières qui donne pouvoir à Thomas Elefétiou
Le nombre total de voix est porté à 22 (16 présents et 6 pouvoirs)

11h45	4	Suivi des habilitations pédagogiques et scientifiques au sein de l'ENSAPLV : -Retour évaluation du DSA -Retour évaluation de la HMONP -Retour HCERES équipe d'accueil AMP -Demande de mise à jour des heures encadrements par la CFVE	Anne D'Orazio, Caroline Lecourtois	Arrêté-Courrier MC // DSA Arrêté-Courrier MC // HMONP Evaluation HCERES // AMP Demande de la CFVE
-------	---	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Évaluation du DSA par la tutelle :

Le CA décide de donner mandat à la Directrice et à la Présidente de l'établissement pour discuter des modalités de l'évolution de cette formation auprès des enseignements concernés au regard de l'évaluation de la tutelle et de l'accréditation pour une année.

Ne prend pas part au vote :
 Abstention : 0
 Nbre de votes pour : 22
 Nbre de votes contre : 0
 Nbre de votants : 22

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration valide cette proposition.

Rappel de fonctionnement entre les instances pédagogiques et de recherche et le CA :

Il est rappelé que les instances (CFVE, CR et CPS) doivent prendre toutes leurs dispositions afin de respecter le délai d'instruction de quinze jours en vue d'un passage en CA de leurs demandes et des documents. Dans le cas contraire, les demandes ne seront pas instruites.

12h40 Retour de Suzel Balez qui libère le pouvoir donné à Gerald Gribé
Le nombre total de voix est porté à 22 (17 présents et 5 pouvoirs)

Demandes de la CFVE relative à la mise à jour des heures d'encadrements

Le CA décide de voter le principe de modification de la grille horaire présentée par la CFVE

Ne prend pas part au vote :

Abstention : 0

Nbre de votes pour : 22

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 22

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration vote cette décision

12h50 départ de Cécile Fridé, de Laurent Ducourtieux et M. Lecoq et J.L Delpuech libérant le pouvoir de M. Villette

Le nombre total de voix est porté à 17 (13 présents et 4 pouvoirs)

11h15	5	Point d'information sur l'orientation du projet de Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de l'établissement avec le Ministère de la Culture – DGPAT/DA/SDESRA (période 2020-2024)	Vincentella de Comarmond, Caroline Lecourtois	Note d'orientation Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
-------	---	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------

Vote :

Ce point est remis à un Conseil d'Administration ultérieur.

11h45	6	Fonctionnement et administration de l'établissement : - Note modalités de paiement des droits inscription (avis CA) - Note quota prise en charge frais transport des étudiants (avis CA) - Note Remboursement enseignants et étudiants (avis CA) - Note Prise En Charge des voyages (Information CA) - Note demandes de subvention (avis CA) - Note relatives aux intervenants ponctuels de plus de 67 ans (avis CA) - Note aux enseignants quant au respect au respect des heures encadrées, des travaillées, et du calendrier universitaire 2019/2020 (Information CA) - Note de rappel aux enseignants sur les modalités réglementaires des TD (Information CA)	Caroline Lecourtois	Note modalités de paiement des droits d'inscription Note quota prise en charge frais transport des étudiants Note Remboursement enseignants et étudiants Note Prise En Charge des voyages Note demandes de subvention Note relative aux intervenants ponctuels de plus de 67 ans - Note aux enseignants quant au respect au respect des heures encadrées, des travaillées, et du calendrier universitaire 2019/2020 (Information CA) - Note de rappel aux enseignants sur les modalités réglementaires des TD (Information CA)
-------	---	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Prise en charge des voyages (VAHM) et matériel pédagogique :

Le CA vote la résolution suivante :

L'exécution budgétaire des budgets votés pour les dépenses des VAHM et du matériel pédagogique est confié à la CFVE.

Cela concerne les montants suivants inscrit au budget : VAHM 139 000 euros et matériel pédagogique 30 000 euros

Vote :

Ne prend pas part au vote :

Abstention : 0

Nbre de votes pour : 17

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 17

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration vote cette décision

Sur le principe d'un paiement échelonné des droits d'inscriptions pour les étudiants sous critères de ressources et selon le quotient familial

Suite à la demande faite par le CA réuni le 5 juillet 2019, Le CA vote le principe de la mise en place d'un paiement échelonné des droits d'inscriptions pour les étudiants sous critères de ressources et selon le quotient familial.

Toutefois, les modalités pratiques restent à définir.

Vote :

Ne prend pas part au vote :

Abstention : 0

Nbre de votes pour : 17

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 17

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration vote cette décision

Sur les modalités de la mise en place d'un paiement échelonné des droits d'inscriptions pour les étudiants sous critères de ressources et selon le quotient familial :

Le CA demande à l'agent comptable de travailler à la mise en place des modalités de l'échelonnement des droits d'inscriptions. Cette modulation serait applicable à la rentrée 2020-2021.

Ces propositions devront être présentées au prochain Conseil d'Administration du 4 décembre 2019

Vote :

Ne prend pas part au vote :

Abstention : 0

Nbre de votes pour : 17

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 17

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration vote cette décision

Note quota prise en charge frais transport des étudiants :

Suite à la demande faite par le réuni le 5 juillet 2019, Le CA vote le principe de la prise en charge des voyages de manière différenciée selon le quotient familial.

Vote :

Ne prend pas part au vote :

Abstention : 0

Nbre de votes pour : 17

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 17

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration vote cette décision

Le CA souhaite que l'on puisse mettre en place une enquête sur la situation financière des étudiants afin d'avoir une

connaissance précise des modalités possible de la mise en place de cette décision.

Modalités quota prise en charge frais transport des étudiants :

Le conseil d'Administration prend acte qu'en l'état, du fait de son organisation et de ses contraintes administratives, l'école n'est pas en mesure d'appliquer cette décision. La faisabilité devra être menée par la direction à partir de l'étude financière de la situation des étudiants et à partir d'une étude sur le fonctionnement structurel des services administratifs.

Sur ce point il n'est pas procédé au vote

Modalité remboursement enseignants et étudiants :

Sur la base de la note présentée il est procédé au vote suivant :

Vote :

Ne prend pas part au vote :

Abstention : 0

Nbre de votes pour : 17

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 17

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration valide le principe établi dans la note jointe.

Modalités relatives aux intervenants ponctuels de plus de 67 ans :

Sur la base de cette note il est procédé au vote suivant :

Vote :

Ne prend pas part au vote :

Abstention : 0

Nbre de votes pour : 17

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 17

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration valide le principe établi dans la note jointe.

Modalités de demandes de subvention :

Sur la base de cette note il est procédé au vote suivant :

Vote :

Ne prend pas part au vote :

Abstention : 0

Nbre de votes pour : 17

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 17

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration valide le principe établi dans la note jointe.

Note aux enseignants quant au respect au respect des heures encadrées, des travaillées, et du calendrier universitaire 2019/2020

Cette note est portée à la connaissance du CA et sera diffusée à l'ensemble des enseignants.

Décision :

Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ce point d'information.

Note de rappel aux enseignants sur les modalités réglementaires des TD

Cette note est portée à la connaissance du CA et sera diffusée à l'ensemble des enseignants.

Décision :

Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ce point d'information.

12h30	7	<i>Question diverses</i>	Anne D'Orazio	
-------	---	--------------------------	---------------	--

Charte de bon usage de l'informatique et du réseau Renater

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la nécessité de signer cette charte pour l'ensemble des usagers de l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente du Conseil d'administration lève la séance à 13h30

Date pour le prochain Conseil d'administration : 4/12/2019 - Pavillon

La Présidente de séance,
Madame Anne D'Orazio

